

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
DU GROUPE TECHNOLOGIE

**KPMG LLP**

Suite 1500
600 de Maisonneuve Blvd. West
Montréal Québec H3A 0A3
Telephone : (514) 840-2100
Fax : (514) 840-2187

**Ernst & Young LLP**

Suite 2400
1 Place Ville Marie
Montréal Québec H3B 3M9
Telephone : (514) 875-6060
Fax : (514) 871-8713

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS D'HYDRO-QUÉBEC SUR L'APPLICATION DE PROCÉDÉS DE VÉRIFICATION SPÉCIFIÉS SUR LES ACTIFS DE TÉLÉCOMMUNICATION DU GROUPE TECHNOLOGIE HYDRO-QUÉBEC

Comme nous en avons expressément convenu, nous avons retracé la valeur comptable des immobilisations corporelles de télécommunication (incluant les immobilisations corporelles en exploitation et celles en cours), des actifs incorporels de télécommunication et des frais reportés de télécommunication du Groupe technologie Hydro-Québec destinés à être transférés à Hydro-Québec TransÉnergie (ci-après les « actifs de télécommunication »), tel qu'identifié par la direction et d'une valeur comptable nette de 650,0 millions de dollars au 31 décembre 2006, à l'auxiliaire des immobilisations du Groupe technologie Hydro-Québec dans le système comptable SAP au 31 décembre 2006.

L'application des procédés mentionnés ci-dessus ne nous a permis de déceler aucun écart. Cependant, ces procédés ne constituent pas une vérification des actifs de télécommunication du Groupe technologie Hydro-Québec et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion sur le montant de ces actifs au 31 décembre 2006. Si nous avions mis en œuvre des procédés supplémentaires ou exécuté une mission de vérification ou d'examen, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

La responsabilité de déterminer la suffisance des procédés incombe uniquement aux parties mentionnées dans le présent rapport. Nous ne faisons donc aucune déclaration quant au caractère suffisant de ces procédés, que ce soit pour les fins auxquelles le présent rapport a été demandé ou toute autre fin.

Il est entendu que le présent rapport doit servir uniquement à l'identification des actifs de télécommunication du Groupe technologie Hydro-Québec et ne doit être cité ou communiqué à quiconque n'est pas membre de la direction d'Hydro-Québec ou de la Régie de l'énergie. Il n'est destiné et ne doit être utilisé à aucune autre fin. Le rapport ne doit par conséquent pas être remis à des tiers sans notre autorisation écrite préalable. Tout tiers qui utilise ce rapport, s'appuie sur celui-ci ou prend des décisions en se fondant sur lui n'engage que sa propre responsabilité. Nous déclinons toute responsabilité pour pertes ou dommages qu'un tiers pourrait subir, le cas échéant, du fait de décisions ou de mesures qu'il aurait prises en se fondant sur ce rapport.

KPMG s.s.l./S.E.N.C.R.L.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 29 juin 2007